



Dans le cadre du Festival Voix et Route Romane, la commune de Marmoutier accueillera le dimanche 11 septembre à 17h l'ensemble Gilles Binchois, qui interprétera « Le Jugement du Roi de Navarre » de Guillaume de Machaut.

Ensemble Gilles Binchois www.gillesbinchois.com

Dominique VELLARD : direction artistique, ténor, guiterne et luth

Anne-Marie LABLAUDE : soprano

Christel BOIRON : soprano

Roman MELISH : alto

Giacomo SCHIAVO : baryton

Anaïs RAMAGE : flûtes

Randall COOK : vièle

L'Ensemble Gilles Binchois bénéficie du soutien de la fondation Mécénat musical de la Société Générale, de la DRAC Bourgogne – Franche-Comté et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

L'Ensemble Gilles Binchois, basé à Dijon, défend depuis 35 ans avec le même enthousiasme les répertoires sacrés et profanes qui vont des premiers manuscrits du chant grégorien à la fin du 15^e siècle. À partir de sa vaste expérience de la polyphonie, Dominique Vellard, qui dirige cette formation depuis sa création, s'est ouvert à d'autres répertoires, notamment la musique du premier baroque français et italien. Il enseigne depuis 1982 à la Schola Cantorum de Bâle. Il assure également la direction artistique des Rencontres Internationales de Musique Médiévale du Thoronet depuis leur création en 1991. Les quelque 40 CD enregistrés par l'Ensemble Gilles Binchois constituent tous des ouvrages de référence. L'enregistrement du Jugement du Roi de Navarre a été classé « Choc » du Monde de la Musique, *ffff* de Télérama.

Le Jugement du Roi de Navarre

Guillaume de Machaut, souvent qualifié de « premier compositeur français », fut aussi un grand poète, auteur d'œuvres narratives qui n'étaient pas destinées à être chantées : « les dits ». C'est le cas du « Jugement du Roi de Navarre », un dit de 1349 qui fait suite au Jugement du Roi de Bohême écrit en 1330. Dans le premier jugement le roi se prononce sur le fait qu'un Chevalier trahi par sa Dame est plus malheureux qu'une Dame dont l'Amant est mort. Dans le second jugement Dame Bonneirte conteste ce jugement (empreint de misogynie) auprès du narrateur, protagoniste du débat. L'ouverture qui précède le jugement est un récit saisissant sur la « Grande désordenance » de l'époque : la peste noire vient d'arriver et la Guerre de Cent Ans n'en est qu'à ses débuts. La narration est entrecoupée de motets, ballades, virelais, extraits de messe de Guillaume de Machaut en relation avec les thèmes évoqués...